

# Commémoration et hommage à C. Chartagnac



Comme tous les ans les membres de la FNACA de Châteauneuf-la-Forêt se sont réunis mardi 19 mars devant le monument aux Morts de La Croisille-sur-Briance pour célébrer le 57<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie. La cérémonie a bénéficié de la présence du maire de la commune M.

Jean-Gérard Didier de Mme Isabelle Bourliataud adjointe au maire, de M. Thierry Lafarge conseiller départemental et des membres du Conseil municipal. Dans leurs allocutions, le maire et le président du comité local de la FNACA ont tous marqué l'importance de cette commémoration dans la démarche républicaine de

réconciliation et de construction d'une mémoire plurielle, équitable et complémentaire de toutes les victimes de ce conflit dont Claude Chartagnac enfant de la croisille.

Cette commémoration rappelle que la République est bâtie sur une volonté de paix, affirmée il y a 57 ans et accomplie depuis lors non seulement par les engagements internationaux de la France, mais aussi à travers la politique que les élus locaux mènent dans les territoires afin d'assurer la vigueur et la pérennité des valeurs de la République.

Après que la mairie de La Croisille et l'association de la FNACA ont déposé des gerbes au monument aux Morts, les participants se sont donnés rendez-vous l'an prochain pour la 58<sup>e</sup> commémoration.

## ● EN BREF

### ST-MARTIN-TERRESSUS

#### Soirée spectacle

Rendez-vous le samedi 23 mars à 20 h 30 à la salle polyvalente pour assister à une soirée spectacle variétés-cabaret « Swing Mélodies à nous ». Entrée 10 euros par adultes et 2 euros pour les enfants de moins de 12 ans. Assiettes salées, sucrée, boissons sur place. Réservations au 06.73.67.52.18. ou au 06.86.65.75.64.

### SAINT-AMAND-LE-PETIT

#### Mairie

La mairie sera exceptionnellement fermée le lundi 25 mars.

#### Inscription sur les listes électorales

Les personnes souhaitant s'inscrire sur la liste électorale de la commune doivent le faire dès maintenant et au plus tard le 30 mars afin de pouvoir voter pour l'élection des représentants au Parlement européen du 26 mai. Une permanence sera assurée le samedi 30 mars de 8 h à 11 h.

### CHAMPNETERY

#### Inscription sur les listes électorales

En vue de l'élection des représentants au Parlement Européen du 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est le dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin, soit le dimanche 31 mars 2019.

Ce jour étant un dimanche, une permanence sera assurée le samedi 30 mars de 10 h à 12 h.

Il est rappelé aux électeurs qu'ils pourront par ailleurs déposer leurs demandes d'inscription en ligne, sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) jusqu'au dimanche 31 mars inclus.

### Mairie

La mairie est fermée du 21 au 22 mars 2019 inclus. En cas d'urgence, vous pouvez joindre le maire, M. Bruno Gardelle au 06.80.33.62.06

### MASLÉON

#### Mairie

Le conseil municipal se réunira le 28 mars à 20h30 à la mairie. Et le vendredi 22 mars, la mairie de Masléon fermera à 15 h 30.

### NEUVIC ENTIER

#### Conseil municipal

Il se tiendra le vendredi 22 mars à 20 h.

#### Rencontre et discussion sur le Reiki

L'Association Gym Neuvic-Entier organise une rencontre discussion sur le reiki avec Laurence Lacouche, Energéticienne, Maître Praticien Reiki le jeudi 28 mars salle de la mairie de Neuvic-Entier à 19 h. Lors de cette soirée elle partagera son expérience de l'auto-traitement reiki. Une hygiène de vie qui permet de garder un corps en bonne santé et de « soigner » sa façon de penser. Inscriptions au 06.72.94.91.16 et renseignements au 06.24.96.41.23.

### NEDDE

#### Loto

Samedi 23 mars aura lieu un loto organisé par « La Course des Deux Ponts » et le comité des fêtes à 20 h 30 salle polyvalente.

### SAINT-PRIEST-TAURION